

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5040084

N/REF : 18/03/2025 14H46 C:025979 I:32156
V/REF : 934113
V/Email reçu le Mardi 18/03/2025 a 14H46

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
CHARTREUSE
74 COURS BECQUART CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0018
IMMEUBLE : BOURG VIEUX -0018
ALLEES BRUYERES/DIGITALES
EDELWEISS/FOUGERES/HORTENSIAS
38340 VOREPPE

Fontaine, le 08 Avril 2025

Référence Marché: Lot 6-Menuiserie Centre Isere
LOCALISATION : ALLEE 92 DIGITALES - HALL
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DU FERME PORTE DE LA PORTE DU HALL
Donneur d'ordre : M. L. WOAYKI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 26/03/2025 A 12H00:
INTERVENTION DEPUIS LE HALL
IMPOSSIBLE DE PENETRER DANS LE HALL POUR ACCEDER AU FERME PORTE
AUCUN LOCATAIRE NE REpond A L'INTERPHONE.
PREVOIR DE REVENIR AVEC LES BADGES PLURALIS

LE 02/04/2025 A 18H15:
INTERVENTION DEPUIS LE HALL
REGLAGE DU FERME-PORTE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - TOUT EST OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 04/04/25 a 16H32 M. L. WOAYKI
AH LCOMPTER Email envoyé le 04/04/25 a 16H32 M. L. WOAYKI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5040084

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MEN1001-Heure(s) Menuiser	1	49,28	49,28
1,00	MEN501-Mise en jeu menuiserie	2	34,45	34,45
TOTAL H.T.				83,73
T.V.A. a 10,00%				8,37
TOTAL T.T.C.En EURO				92,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN